

PROCEDURE POUR LA PREPARATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME DU CIRC POUR 2021–2025, COMPRENANT UNE EVALUATION DU CIRC

1. Le Conseil de Direction approuve la Stratégie à moyen terme du CIRC pour une durée de cinq ans. La Stratégie à moyen terme définit le champ d'action global du Centre et inclut un plan de mise en œuvre pour chacune des unités scientifiques et administratives de l'organisation.
2. Le Projet de Programme et de Budget du CIRC est adopté sur une base biennale et décrit les projets individuels devant être mis en œuvre et les ressources financières qui leur sont affectées. Tous les projets individuels qui y sont spécifiés sont représentés dans l'Arbre des projets du CIRC, qui constitue une Annexe de la Stratégie à moyen terme. L'Arbre des projets fournit ainsi une structure logique permettant de rattacher les activités réalisées dans le cadre des projets aux grands principes de la mission du CIRC, en tenant compte des objectifs stratégiques définis dans la Stratégie.
3. Le Conseil de Direction et le Conseil scientifique s'appuient sur la Stratégie à moyen terme pour évaluer les performances du CIRC. Une évaluation a été réalisée à mi-parcours de la Stratégie en cours (2016–2020). Cette évaluation permet d'avoir une vue d'ensemble de la façon dont les différentes activités du Centre se combinent et de se faire une idée de l'équilibre atteint au travers de ces activités. Le fait de réaliser cette évaluation à mi-parcours permet de tenir compte de l'analyse ainsi effectuée lors de l'élaboration de la Stratégie suivante.
4. Les activités de recherche du Centre sont évaluées via différentes procédures supplémentaires dont la portée et la fréquence varient, offrant ainsi une souplesse et un champ d'action considérables en termes d'examen. Ces procédures incluent le rapport annuel présenté par le Directeur au Conseil de Direction sur la base d'un ensemble standard d'indicateurs clés de performance, un audit collégial approfondi de chaque Groupe et Section de recherche effectué tous les cinq ans, des examens annuels par le Conseil scientifique de différents thèmes choisis, un examen collégial des publications scientifiques et des demandes de subvention lors de leur soumission, ainsi que des examens supplémentaires portant sur des thèmes spécifiques et réalisés via des mécanismes *ad hoc*, par exemple par des Groupes consultatifs ou des Groupes de travail.

Calendrier de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025

5. La Stratégie à moyen terme actuellement en vigueur couvre la période 2016–2020 ; la prochaine devrait couvrir la période 2021–2025. Pour cela, il faudrait qu'elle soit soumise au Conseil scientifique avant la mi-décembre 2019, que celui-ci en discute en janvier 2020 lors de sa 56^{ème} Session, puis qu'elle soit adoptée par le Conseil de Direction en mai 2020 lors de sa 62^{ème} Session.

6. Ce calendrier suppose que l'intégralité de la procédure d'élaboration de la prochaine Stratégie à moyen terme (consultation publique des différentes parties prenantes, délibérations d'un Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme, évaluation faisant intervenir des experts externes, conformément à la proposition de la Finlande adoptée par le Conseil de Direction (voir ci-dessous)) ait lieu durant la première année du premier mandat de la Directrice nouvellement élue. Le Secrétariat considère que ce calendrier n'est pas réaliste.

7. Compte tenu du fait que la Directrice est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2019, le Secrétariat propose d'adopter la Stratégie à moyen terme 2021–2025 lors de la 63^{ème} Session du Conseil de Direction en mai 2021, le Centre continuant à travailler dans le cadre de la Stratégie actuelle pendant cinq mois supplémentaires. Cela permettrait à la Directrice de procéder à toutes les consultations nécessaires dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie. Le Projet de Programme et de Budget pour 2022–2023 serait adopté lors de cette même session du Conseil de Direction, en mai 2021. L'entrée en vigueur de la nouvelle Stratégie à moyen terme coïnciderait également avec l'arrivée du CIRC dans le Nouveau Centre en 2021.

8. Le calendrier détaillé de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, comprenant une évaluation du CIRC, est fourni à l'Annexe 1.

Processus d'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025

9. Le processus d'élaboration de la Stratégie à moyen terme est défini par le Conseil de Direction et mis en œuvre par le Secrétariat. L'élaboration de la Stratégie précédente s'était faite en plusieurs étapes, supervisées par un Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme incluant des représentants du siège de l'OMS. En plus des membres du Conseil scientifique et du Conseil de Direction, de nombreuses parties prenantes externes avaient été consultées.

10. Dans le cadre de la préparation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, le Secrétariat propose l'exécution des étapes suivantes dans l'ordre chronologique :

- (a) Réalisation d'une évaluation telle que proposée dans le Document [GC/60/12](#) et adoptée par la Résolution [GC/60/R11](#) durant la période comprise entre juin et novembre 2019 et création à cette fin d'un Groupe consultatif incluant des membres du Conseil scientifique et du Conseil de Direction ainsi que des experts externes supplémentaires.
- (b) Réalisation d'une consultation externe de grande ampleur auprès des parties prenantes, dont des experts éminents du cancer dans les secteurs pertinents, des associations ou groupes professionnels choisis, des membres de la société civile et d'autres personnes concernées. Cette consultation sera réalisée par le Secrétariat durant la période comprise entre février et mai 2020. Elle pourrait se faire via des entretiens individuels, des questionnaires ouverts, des soumissions écrites, des webinaires et des outils de réseaux sociaux. Certaines parties du processus de consultation devront éventuellement être sous-traitées à des professionnels des études de marché.

- (c) Création d'un Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme incluant des représentants du siège de l'OMS, via l'adoption d'une résolution lors de la 62^{ème} Session du Conseil de Direction en mai 2020. Le Groupe de travail se réunira en personne et à distance durant l'année 2020.

11. Le Secrétariat utilisera les informations issues des trois sources ci-dessus pour élaborer l'avant-projet de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, qui sera examiné et commenté par le Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme, avant examen par l'ensemble du Conseil scientifique en 2021.

12. Les commentaires du Conseil scientifique seront pris en compte lors de la préparation de la version finale de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, qui sera examinée par le Conseil de Direction lors de sa 63^{ème} Session en 2021.

13. Le processus ci-dessus a pour but de s'assurer que les principaux thèmes de la stratégie du Centre reflètent les opinions de la communauté des chercheurs sur le cancer dans son ensemble, des collaborateurs du CIRC et des acteurs qui s'appuient sur les recherches menées par le CIRC, tels que les décideurs politiques.

14. Pour que le Conseil scientifique et le Conseil de Direction puissent examiner la proposition en 2021, l'élaboration de l'avant-projet de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 devra avoir lieu entre janvier et novembre 2020. Ce processus inclura également une consultation interne du personnel du CIRC.

15. Durant l'année 2019, la Directrice pourrait analyser la situation actuelle et formuler les plans futurs via des discussions internes avec le Comité directeur et le personnel du CIRC, des retraites scientifiques, et en faisant appel à l'expertise externe nécessaire dans les domaines d'activité spécifiques.

Evaluation par un Groupe consultatif *ad hoc*

Contexte de la demande d'évaluation

16. En 2017, le Ministère des affaires sociales et de la santé finlandais a envoyé un document au Directeur du CIRC suggérant la réalisation d'une évaluation externe du CIRC, axée sur le rôle du Centre dans l'environnement de recherche international sur le cancer (voir le Document [GC/60/12](#)).

17. Le Ministère a fait remarquer que si une telle évaluation était réalisée, « les recommandations en découlant pourraient être prises en compte dans l'élaboration de la Stratégie à moyen terme du Centre pour la période 2021–2025 ».

18. Le Conseil de Direction a discuté de cette proposition lors de sa 60^{ème} Session et a demandé (dans la Résolution [GC/60/R11](#)) :

- « d'inclure dans la préparation de la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021–2025 une évaluation des points soulevés dans la proposition finlandaise, évaluation qui sera menée par des membres du Conseil de Direction et du Conseil scientifique ainsi que des experts extérieurs » ;

- au « Secrétariat de préparer un document décrivant la portée et les termes de référence à utiliser pour cette évaluation ; ces éléments seront discutés lors de la prochaine session du Conseil scientifique et soumis au Conseil de Direction lors de sa 61^{ème} session en mai 2019 » ; et
- au « Secrétariat de préparer un document décrivant de façon détaillée la procédure à adopter pour la préparation de la stratégie à moyen terme pour 2021–2025 et comprenant les options d'évaluation et le calendrier ».

19. Le coût de cette évaluation supplémentaire doit être financé par le Fonds spécial du Conseil de Direction conformément à la Résolution [GC/60/R11](#).

Composition et termes de référence proposés du Groupe consultatif

20. L'évaluation proposée a pour but de fournir aux Etats participants une vue d'ensemble stratégique des activités du Centre par rapport à l'OMS et aux autres organisations ayant vocation à mener des recherches internationales sur le cancer.

21. Le Conseil scientifique doit jouer un rôle central dans toute évaluation stratégique du Centre ; l'évaluation proposée entre en effet directement dans le cadre de son mandat. Le Conseil de Direction doit également être impliqué afin de s'assurer que cette évaluation répond aux exigences de la proposition qu'il a adoptée.

22. Lors de la 55^{ème} Session du Conseil scientifique en janvier 2019, celui-ci a demandé au Centre de s'assurer que le Conseil scientifique serait représenté de manière adéquate, que le Conseil scientifique et le Conseil de Direction seraient représentés de manière égale et qu'il y aurait suffisamment d'experts pour couvrir les différents domaines de recherche du CIRC, tout en veillant à ce que le Groupe conserve une taille raisonnable.

23. Le Secrétariat propose par conséquent qu'un Groupe consultatif ayant la composition suivante soit créé pour réaliser l'évaluation :

- Deux membres du Conseil scientifique représentant différentes disciplines et choisis en consultation avec le Président et le Vice-Président du Conseil scientifique. Au moins l'un des deux membres sera également membre du Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme.
- Deux membres du Conseil de Direction représentant différentes zones géographiques et issus d'Etats participants ayant rejoint le Centre à différentes périodes de son histoire. Au moins l'un des deux membres sera également membre du Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme. Ces membres seront choisis lors de la 61^{ème} Session du Conseil de Direction en mai 2019.
- Cinq experts externes couvrant des domaines d'expertise complémentaires à ceux des membres du Conseil de Direction et du Conseil scientifique. Ces domaines pourraient inclure la science réglementaire, la politique scientifique, l'économie de la santé, la lutte contre les maladies non transmissibles, le développement humain durable, la création de biobanques internationales, la mobilisation des ressources (par exemple dans le contexte d'une aide au développement pour la santé) et la représentation des patients.

24. La Directrice du CIRC, ainsi que des membres du Secrétariat du CIRC (deux chercheurs chevronnés) et de l'OMS (un représentant qui sera nommé par le Directeur général) assisteront le Groupe consultatif dans la préparation de cette évaluation. Le Secrétariat apportera également une aide administrative au Groupe consultatif, notamment en matière d'organisation des réunions et des voyages.

25. Tous les experts externes seront invités par la Directrice du CIRC après accord avec les Présidents et Vice-Présidents du Conseil de Direction et du Conseil scientifique et après renseignement et analyse d'un formulaire de déclaration d'intérêts de l'OMS.

26. Le travail du Groupe consultatif sera encadré par les termes de référence spécifiques tels que proposés ci-après :

- évaluer les attributions et les activités du CIRC dans les domaines indiqués par le Conseil de Direction et fournir des conseils à ce sujet ;
- établir un rapport préliminaire qui sera examiné par le Conseil scientifique lors de sa 56^{ème} Session en janvier 2020 ;
- établir un rapport final qui intégrera les commentaires du Conseil scientifique et qui sera examiné par le Conseil de Direction lors de sa 62^{ème} Session en mai 2020.

27. Le rapport d'évaluation final servira à la préparation de la Stratégie à moyen terme du Centre pour 2021–2025.

Champ d'application et processus proposés pour l'évaluation

28. Tenant compte de la proposition initiale, des discussions ultérieures qui ont eu lieu lors de la 60^{ème} Session du Conseil de Direction et de la récente consultation avec les Présidents et Vice-Présidents du Conseil de Direction et du Conseil scientifique, le Secrétariat a identifié les domaines clés suivants à examiner dans le cadre de l'évaluation :

- (a) adéquation des activités du CIRC avec son mandat tel que décrit dans le Statut et priorité accordée aux différents domaines ;
- (b) collaboration entre le CIRC et les autres entités de l'OMS afin d'assurer une définition claire des rôles et une coopération et une coordination efficaces ;
- (c) contribution de la recherche multidisciplinaire à la stratégie du CIRC, y compris équilibre entre les équipements de laboratoire en interne et ceux accessibles via une collaboration externe ;
- (d) rôle et infrastructure de la biobanque dans la stratégie de recherche du CIRC ; et
- (e) mécanismes visant à assurer la viabilité financière de la recherche effectuée par le CIRC, y compris la recherche en laboratoire et la biobanque.

29. Une évaluation exhaustive de la valeur et de l'impact du travail réalisé par le CIRC avait déjà été réalisée dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie à moyen terme actuellement en vigueur (2016–2020) et avait fait l'objet d'un compte rendu dans le Document GC/61/7. Par ailleurs, la consultation avec les parties prenantes (voir paragraphe 10(b) ci-dessus) pourrait permettre d'identifier les possibilités de renforcement de cette valeur et de cet impact.

Par conséquent, le Secrétariat n'inclut pas ce domaine dans le champ d'application proposé de l'évaluation.

30. L'évaluation pourrait être réalisée par une combinaison de différents moyens : examen des documents et des rapports du CIRC, enquête en ligne ouverte à tous les Etats participants du CIRC par l'intermédiaire des membres du Conseil de Direction et du Conseil scientifique et questionnaires adressés aux unités concernées de l'OMS et au personnel du CIRC, selon les domaines clés mentionnés ci-dessus.

31. Le Groupe consultatif se réunira deux fois à distance, une première fois pour planifier son travail et une deuxième fois pour rendre compte de son avancement, puis se réunira une fois en personne. Lors de la première réunion de planification du travail, le Groupe consultatif nommera un Président et se mettra d'accord sur la répartition du travail, sur la procédure décisionnelle et sur les autres protocoles pratiques devant guider le processus d'évaluation. Compte tenu du délai de soumission de la Stratégie à moyen terme indiqué ci-avant, le travail du Groupe consultatif devra être réalisé durant la période comprise entre juin et novembre 2019.

Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme

32. Le Secrétariat propose de créer en mai 2020 un Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme, chargé de superviser l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 et comprenant des représentants du Conseil de Direction, du Conseil scientifique et de l'OMS, comme ce fut le cas pour l'exercice précédent, à savoir :

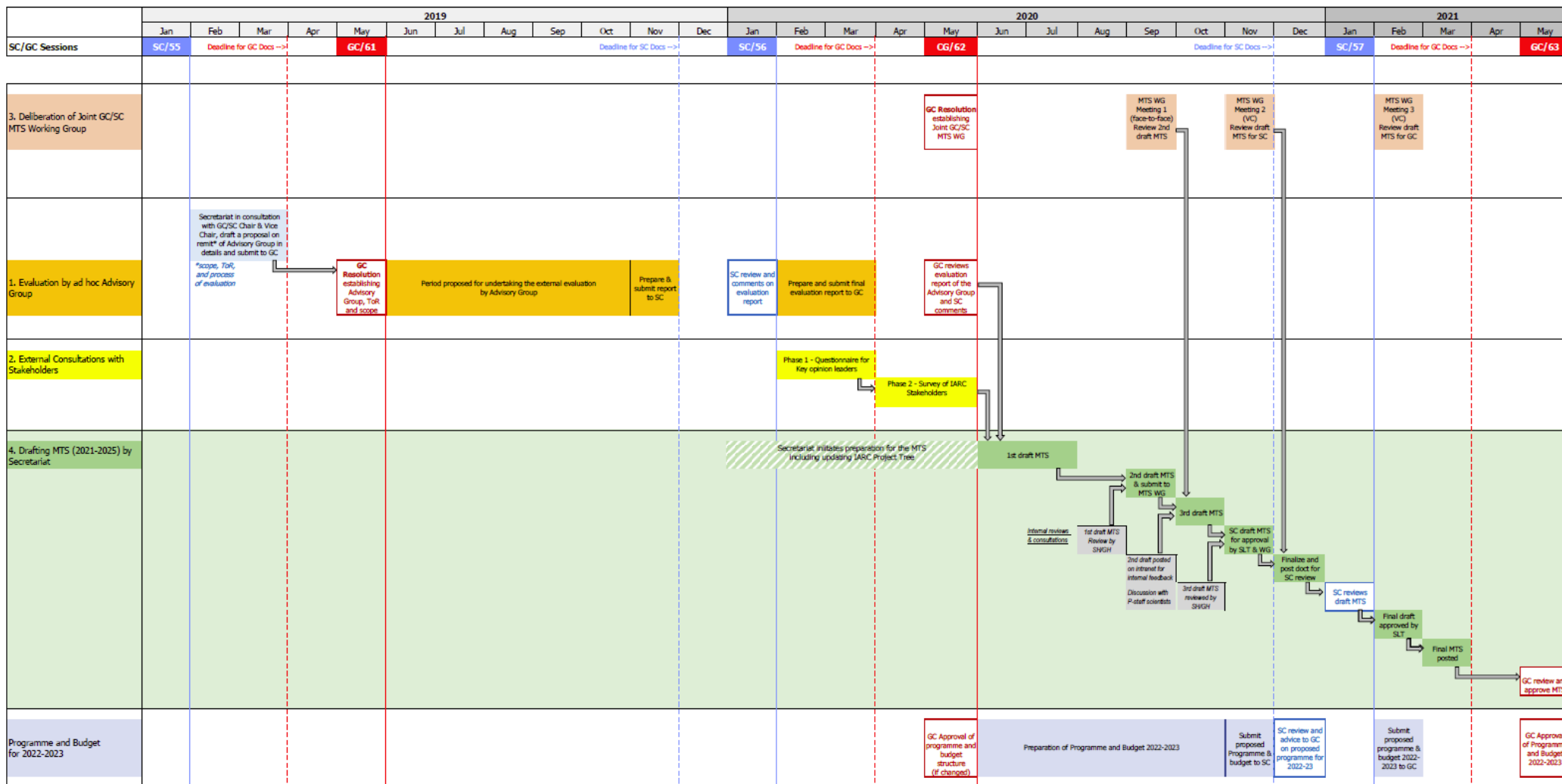
- Six membres du Conseil de Direction représentant différentes zones géographiques et issus d'Etats participants ayant rejoint le Centre à différentes périodes de son histoire. Au moins l'un des six membres sera également membre du Groupe consultatif chargé de réaliser l'évaluation. Ces membres seront choisis lors de la 62^{ème} Session du Conseil de Direction en mai 2020.
- Quatre membres du Conseil scientifique représentant différentes disciplines. Au moins l'un des quatre membres sera également membre du Groupe consultatif chargé de réaliser l'évaluation. Ces membres seront choisis en concertation avec le Président et le Vice-Président du Conseil scientifique.
- Un représentant de l'OMS, qui sera nommé par le Directeur général de l'OMS.

Demande à l'attention du Conseil de Direction

33. Le Conseil de Direction est prié d'appuyer les points suivants :

- Le processus et le calendrier proposés pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 ;
- La composition et les termes de référence proposés du Groupe consultatif et la nomination des deux membres du Conseil de Direction qui intégreront le Groupe consultatif ;
- Le champ d'application et le processus proposés pour l'évaluation du CIRC ;
- La composition proposée du Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme ; et
- La demande de prolongation de cinq mois de la durée d'application de la Stratégie à moyen terme 2016-2020.

ANNEX 1 TO THE DOCUMENT GC/61/8
PROPOSED TIMELINE FOR DEVELOPMENT OF IARC MEDIUM-TERM STRATEGY (2021-2025)



Abbreviations:

- GC Governing Council
- SC Scientific Council
- GH Group Head
- SH Section Head
- MTS WG Joint GC/SC Medium-Term Strategy Working Group
- VC Videoconference